

## Les couples européens : qui sont-ils?

### EUROPEAN COUPLES: ATTITUDES AND VALUES BASED ON MARITAL STATUS

### QUIÉNES SON LAS PAREJAS EUROPEAS?

Nicole Malpas

Volume 28, numéro 1-2, printemps-automne 1999

L'union libre

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010261ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010261ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Malpas, N. (1999). Les couples européens : qui sont-ils? *Cahiers québécois de démographie*, 28(1-2), 117-149. <https://doi.org/10.7202/010261ar>

Résumé de l'article

En 1993, la Commission des Communautés européennes a conduit une enquête Eurobaromètre dans ses douze États membres sur l'attitude des Européens et des Européennes à l'égard du couple et de la famille. L'auteure analyse les réponses à quelques-unes des questions posées. Les résultats de l'enquête montrent que pour la majorité des 12 800 personnes interrogées, il n'y a pas de vie de couple réussie sans respect mutuel et sans amour. Quand on aborde l'attitude des Européens en ce qui concerne la cohabitation et le droit des homosexuels à vivre en couple, à se marier, à adopter des enfants ou à hériter, on découvre une ligne de rupture assez nette entre deux générations: l'une, la plus âgée, est réfractaire à l'idée de couple sans mariage ou de configurations de couple différentes, et accorde plus d'importance aux valeurs homogamiques qui fondaient le couple auparavant. Les plus jeunes dévalorisent ces dernières et soulignent l'importance des conditions qui permettent au mieux l'épanouissement de l'individualité. Enfin, les questions relatives aux droits des couples mariés et non mariés en matière d'allocations familiales, d'imposition, etc. mettent en évidence la méconnaissance des Européens quant à la situation légale des uns et des autres.

## **Les couples européens : qui sont-ils ?**

Nicole MALPAS \*

En 1993, à la veille de l'Année internationale de la famille, la Commission de la Communauté européenne a conduit une enquête eurobaromètre dans ses douze États membres. Loin de vouloir conduire à une nouvelle synthèse ou à une nouvelle recherche sur la famille, cette enquête voulait davantage prendre le pouls des Européens sur deux thèmes d'actualité, la mise en couple et les nouvelles configurations familiales. En effet, de plus en plus souvent, la famille traditionnelle apparaît comme un refuge pesant de stéréotypes dépassés, notamment dans le domaine de la sexualité. C'est l'épanouissement individuel que chaque femme et chaque homme recherchent dorénavant dans le couple, et non plus la simple reproduction biologique et sociale. C'est donc la signification même attribuée à la famille qui change. « Le fondement de la vie commune n'est plus le lien institutionnel, mais la solidarité affective » et, de ce fait, « le sentiment amoureux suffit à justifier, même hors mariage, les relations sexuelles » (Melich, 1991 : 61). S'il n'y a pas de mariage sans couple, dorénavant, il y a des couples sans mariage. En outre, cette nouvelle logique de l'individu conduit à tirer les conséquences de la disparition des liens affectifs entre les conjoints. La rupture se consomme avec ou sans divorce quand le sentiment amoureux disparaît.

Loin de mettre l'accent sur la famille, cette contribution aura pour principal objectif d'étudier les formes d'union, et plus particulièrement la cohabitation. Après une brève présentation de l'enquête et un survol des changements démographiques ayant touché la famille, nous essaierons d'estimer le nombre de personnes qui ont connu au moins un épisode de

---

\* NM Consultants, 26, Rue Wilmart, B-4032 Chênée-Liège; adresse courriel : nmconsultants@pophost.eunet.be. Cet article a été conçu lors d'un séjour à Montréal, financé par une bourse de recherche en études canadiennes.

cohabitation. Nous verrons enfin comment ce phénomène est perçu par les uns et les autres, au Sud et au Nord de l'Europe.

### *Les enquêtes Eurobaromètre*

Les enquêtes « Eurobaromètre » sont effectuées, pour le compte de la Direction générale audiovisuel, information, communication et culture de la Commission de la Communauté européenne, chaque printemps et chaque automne depuis septembre 1973, et sont réalisées par INRA Europe<sup>1</sup> depuis 1989. Elles incluent la Grèce depuis l'automne 1980, le Portugal et l'Espagne depuis l'automne 1985, l'ex-RDA depuis l'automne 1990, et enfin l'Autriche, la Finlande et la Suède depuis le printemps 1995. Une batterie de questions est soumise à un échantillon de 1000 personnes représentatives de la population totale des 15 ans et plus, tiré dans chacun des États membres de la Communauté européenne. Un échantillon limité de 500 personnes est tiré au Luxembourg, tandis qu'en Allemagne, 1000 personnes sont interrogées en ex-RFA et 1000 autres en ex-RDA, constituant un ensemble de 2000 interviewés (la convention, dans cet article, est de présenter les totaux pour les deux ex-moitiés de l'Allemagne à côté du total combiné). Enfin, un échantillon de 300 personnes d'Irlande du Nord a été ajouté à celui de la Grande-Bretagne, afin de constituer l'ensemble Royaume-Uni. L'échantillon total comprend donc 12 800 personnes. L'Eurobaromètre dont cet article présente quelques résultats constitue le 39<sup>e</sup> de la série et a été réalisé entre le 16 mars et le 16 avril 1993. Il a été financé par la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et des relations industrielles de la Commission des Communautés européennes.

Un des principaux points forts de cette enquête vient du fait que l'ensemble des questions a été posé au même moment dans tous les pays de l'Union européenne. Si cette simultanéité constitue un avantage pour la comparaison des données, l'inconvénient majeur réside en revanche dans le fait que chaque mot, chaque concept peut revêtir un contenu différent selon l'interlocuteur. Par-dessus tout, l'appartenance à un pays et surtout l'usage de différentes langues viennent ajouter à la difficulté de l'effort entrepris, même si un soin particulier a été apporté aux traductions du questionnaire.

---

<sup>1</sup> Réseau européen d'instituts de sondage d'opinion publique et d'études de marché.

Cette enquête d'opinion s'inscrit dans la droite ligne d'autres grandes enquêtes portant sur ce thème, entièrement ou en partie; à titre d'exemple, nous rappellerons l'enquête canadienne sur la famille (1984), l'enquête fécondité et famille (FFS : Fertility and Family Survey), ou encore les deux enquêtes européennes menées en 1981 et en 1990-1991 par l'European Value System Study Group (EVSSG). La construction du questionnaire a donc bénéficié largement de l'apport de ces expériences antérieures, surtout dans la formulation des questions sur la hiérarchie des valeurs, le mariage ou la cohabitation. Toutefois, quelques modifications y ont été apportées, de façon à coller davantage aux réalités nouvelles (par exemple, afin de mieux cerner la dissociation entre la conjugalité et la parentalité, de souligner l'émergence d'une individualisation de plus en plus grande, etc.).

Enfin, il faut préciser, d'une part, que nous avons participé de façon accessoire à l'élaboration du questionnaire; celui-ci a été préparé par les services de la Commission européenne à des fins politiques, notamment afin d'obtenir des informations dans le cadre des programmes et des actions qu'elle met en œuvre. D'autre part, dans un souci d'harmonisation des résultats, nous avons utilisé les statistiques démographiques publiées par Eurostat comme données de cadrage. Les publications d'Eurostat distribuent systématiquement toutes les variables en fonction des différents États membres de l'Union européenne et tentent depuis de nombreuses années de présenter des données qui soient comparables autant que possible. Dernier rappel : quand l'enquête eurobaromètre dont nous présentons les résultats a été menée (printemps 1993), la Communauté européenne comptait douze États membres; à l'heure actuelle, elle en compte quinze. C'est donc en gardant ces réserves à l'esprit que le lecteur doit aborder les résultats que nous présentons.

## **COUPLES ET FÉCONDITÉ EN EUROPE DEPUIS 1960**

Si l'on envisage l'évolution des comportements démographiques au cours des trois dernières décennies, deux tendances frappent d'emblée : la fécondité est en baisse presque partout, et le nombre de mariages diminue. Le déclin de ces deux dimensions traditionnelles du couple laisse largement la place à de nouvelles configurations désormais légitimes : l'union « sans papiers » (Villeneuve-Gokalp, 1991),

surtout, et les naissances hors mariage, dans une moindre mesure, se multiplient parmi les nouvelles générations. La description de ce mouvement, « vague de fond » qui a touché l'ensemble des pays de la Communauté européenne, doit être cependant nuancée. En effet, l'intensité de ces changements et leur calendrier présentent de grandes disparités selon que l'on se trouve au Sud ou au Nord de l'Europe, au Danemark ou en Irlande.

### Déclin de la fécondité et naissances hors mariage

L'examen du tableau 1 montre bien que la baisse de la fécondité qui caractérise l'ensemble des pays de la Communauté européenne est d'autant plus spectaculaire et tardive que le niveau de départ en était élevé, comme en Espagne, au Portugal, en Italie, aux Pays-Bas ou en Irlande. Dans ce dernier pays, on est ainsi passé d'une moyenne de 4 enfants par femme au début des années 1960 à une moyenne de 2 enfants vers 1990, et en dessous de la barre de 2,1 enfants par femme

TABLEAU 1 — *Indicateur conjoncturel de fécondité, Union européenne*

PAYS	1960	1970	1980	1990	1993	1995
Belgique	2,51	2,25	1,68	1,62	1,59*	1,55*
Danemark	2,57	1,95	1,55	1,67	1,75	1,80
Allemagne	2,37	2,03	1,56	1,45	1,28	1,25
Grèce	2,28	2,39	2,21	1,39	1,34	1,32
Espagne	2,86	2,90	2,20	1,36	1,27	1,18
France	2,73	2,47	1,95	1,78	1,66	1,70*
Irlande	3,76	3,93	3,23	2,12	1,92*	1,86*
Italie	2,41	2,42	1,64	1,34	1,26	1,17
Luxembourg	2,28	1,98	1,49	1,61	1,70	1,69
Pays-Bas	3,12	2,57	1,60	1,62	1,57	1,53
<i>Autriche **</i>	<i>2,69</i>	<i>2,29</i>	<i>1,62</i>	<i>1,45</i>	<i>1,48</i>	<i>1,40</i>
Portugal	3,10	2,83	2,18	1,57	1,52	1,40
<i>Finlande **</i>	<i>2,72</i>	<i>1,83</i>	<i>1,63</i>	<i>1,78</i>	<i>1,81</i>	<i>1,81</i>
<i>Suède **</i>	<i>2,20</i>	<i>1,92</i>	<i>1,68</i>	<i>2,13</i>	<i>1,99</i>	<i>1,73</i>
Royaume-Uni	2,72	2,43	1,90	1,83	1,75	1,70*

Sources : EUROSTAT, *Statistiques démographiques 1997* : 116, et *Synthèse des politiques familiales nationales en 1996*, éd. par la Commission européenne et l'Observatoire européen des politiques familiales nationales, 1998 : 6.

\* Données provisoires.

\*\* Ces pays font partie de l'Union européenne à l'heure actuelle, mais n'y avaient pas encore adhéré au moment de l'enquête.

dès 1991; dans les trois autres pays, l'indice est descendu de 3 enfants par femme à moins de 2. En Europe du Nord, la diminution de la fécondité est plus précoce et relativement plus faible puisque, en 1960, la République fédérale d'Allemagne, le Danemark ou le Luxembourg avaient déjà un indice de fécondité qui se situait en moyenne à 2,4 enfants par femme, pour atteindre 1,5 enfant dès 1980. La Suède est passée quant à elle de 2,2 enfants par femme à 1,68 entre 1960 et 1980. Par la suite, l'indice de fécondité a connu une hausse non négligeable (2,13 en 1990), mais cette embellie fut de courte durée. En 1995, l'indice était à peine plus élevé que celui de 1980.

Ce fléchissement du nombre des naissances, qui a commencé dans les pays du Nord de l'Europe, se poursuit encore de nos jours dans l'Europe du Sud. Si l'Allemagne se distinguait en 1980 par un taux de fécondité particulièrement faible, en 1995, c'est la femme italienne (1,17), suivie de peu par l'Espagnole (1,18), qui détenait le record mondial du nombre d'enfants le plus bas. À noter qu'à l'aube des années 1990, seuls les taux danois, finlandais et luxembourgeois ont amorcé une légère remontée, qui s'est prolongée jusqu'en 1995.

Parallèlement à la baisse de la fécondité, on observe une augmentation des naissances hors mariage. Cependant, ce phénomène est plus spécifique aux pays du Nord de l'Europe; au Sud, les proportions de naissances hors mariage sont plus faibles qu'au Nord (voir le tableau 2). Elles représentent respectivement 3 %, 10,1 % et 8,1 % des naissances totales en Grèce, en Espagne et en Italie. La situation particulière du Portugal et de l'Irlande est cependant à noter : la fréquence peu élevée de la cohabitation y coïncide avec un taux de naissances hors mariage (18,7 % et 22,7 %) plus élevé que celui du Luxembourg (13,1 %) ou des Pays-Bas (15,5 %). Enfin, la Suède, le Danemark, la France et le Royaume-Uni sont les pays où l'on enregistre les taux de naissances hors mariage les plus hauts, soit respectivement 53 %, 46 %, 37 % et 34 % des naissances totales.

### **Le recul des mariages**

Une évolution similaire s'observe lorsqu'on étudie la nuptialité. En effet, alors que, à la fin des années 1960 et des années 1970, le mariage était devenu un phénomène quasi universel — la proportion des personnes mariées ou ayant été mariées atteignait 95 % des différentes cohortes —, l'attitude face à

TABLEAU 2 — Proportion des naissances vivantes hors mariage, Union européenne (pour 100 naissances vivantes)

PAYS	1960	1970	1980	1990	1993	1995
Belgique	2,1	2,8	4,1	11,6	14,1*	15,0
Danemark	7,8	11,0	33,2	46,4	46,8	46,5
Allemagne	7,6	7,2	11,9	15,3	14,8	16,1
Grèce	1,2	1,1	1,5	2,2	2,8	3,0
Espagne	2,3	1,4	3,9	9,6	10,8	10,8*
France	6,1	6,9	11,4	30,1	34,9	37,2*
Irlande	1,6	2,7	5,0	14,6	20,0	22,7
Italie	2,4	2,2	4,3	6,5	7,4	8,1*
Luxembourg	3,2	4,0	6,0	12,8	12,9	13,1
Pays-Bas	1,4	2,1	4,1	11,4	13,1	15,5
Autriche	13,0	12,8	17,8	23,6	26,3	27,4
Portugal	9,5	7,3	9,2	14,7	17,0	18,7
Finlande	4,0	5,8	13,1	25,2	30,3	33,1
Suède	11,3	18,6	39,7	47,0	50,4	53,0
Royaume-Uni	5,2	8,0	11,5	27,9	31,8	33,6

Sources : EUROSTAT, *Statistiques démographiques 1997* : 110, et *Synthèse des politiques familiales nationales en 1996*, éd. par la Commission européenne et l'Observatoire européen des politiques familiales nationales, 1998 : 15.

\* Données provisoires.

cette institution entraîne de nos jours un report de celui-ci dans le temps (la moyenne de l'âge au mariage augmente de façon constante) et même, dans certains cas, son refus permanent (Hoffmann-Nowotny, 1991 : 48). Statistiquement, ce changement se traduit par une baisse assez nette des taux de nuptialité. Comme pour la fécondité, les pays d'Europe du Nord, tels la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Finlande, ont connu de 1970 à 1980 une baisse sensible de leur taux de nuptialité (de 7,5 % à 6,5 %; voir tableau 3). Ce taux a continué de diminuer jusqu'en 1995 pour l'ensemble des pays et a atteint un minimum de 4,3 %, en Irlande. Le Danemark et la Grèce sont les seuls pays pour lesquels on observe une légère remontée des taux entre 1990 et 1995. À l'heure actuelle, l'Espagne, la France, l'Italie et l'Irlande sont les pays où l'on se marie le moins.

### Les nouveaux visages du couple

Si les taux de nuptialité connaissent une décroissance depuis la fin des années 1960, parallèlement, la cohabitation n'est plus un phénomène négligeable. « La fréquence de ce type

TABLEAU 3 — Taux brut de nuptialité, Union européenne (pour 1000 habitants)

PAYS	1960	1970	1980	1990	1993	1995
Belgique	7,2	7,6	6,7	6,5	5,4	5,1
Danemark	7,8	7,4	5,2	6,1	6,1	6,6
Allemagne	9,5	7,4	6,3	6,5	5,5	5,3
Grèce	7,0	7,7	6,5	5,8	6,0	6,1
Espagne	7,8	7,3	5,9	5,7	5,2	5,0*
France	7,0	7,8	6,2	5,1	4,4	4,4*
Irlande	5,5	7,0	6,4	5,1	4,7*	4,3*
Italie	7,7	7,3	5,7	5,6	5,3	4,9*
Luxembourg	7,1	6,4	5,9	6,1	6,0	5,1
Pays-Bas	7,8	9,5	6,4	6,4	5,8	5,3
Autriche	8,3	7,1	6,2	5,8	5,8	5,3
Portugal	7,8	9,4	7,4	7,2	7,1	6,6
Finlande	7,4	8,8	6,1	5,0	4,7	4,6
Suède	6,7	5,4	4,5	4,7	4,3	3,8
Royaume-Uni	7,5	8,5	7,4	6,5	6,1	5,5*

Sources : EUROSTAT, *Statistiques démographiques 1997* : 134, et *Synthèse des politiques familiales nationales en 1996*, éd. par la Commission européenne et l'Observatoire européen des politiques familiales nationales, 1998 : 10.

\* Données provisoires.

d'union et sa position par rapport au mariage est cependant difficile à comparer d'un pays à l'autre. Il est en effet difficile d'établir la nature des relations de cohabitation » (Commission européenne, 1998 : 12). Les données en provenance de la dernière vague du panel de ménages européens fournissent « les estimations les plus récentes et les plus comparables à cet égard. Elles doivent être considérées avec prudence, car la cohabitation, du fait de sa nature séquentielle et de son statut défavorable dans certains pays, risque de ne pas être suffisamment déclarée ». Si l'on considère les douze États membres repris au tableau 4, c'est au Danemark que la cohabitation est la plus fréquente. Un danois de 16-29 ans sur trois cohabite; dans la catégorie des 30-44 ans, la proportion des cohabitants s'élève encore à 20 %. La France et le Royaume-Uni se situent en deuxième et troisième position, après le Danemark, mais avec des proportions nettement plus faibles (respectivement 17 % et 16 % à 16-29 ans). Dans les pays du Sud et en Irlande, ce type d'union est relativement rare. « Ces résultats reflètent dans une large mesure ceux obtenus par Kiernan et Estaugh (1993). Ces derniers avaient identifié trois groupements de pays en matière de cohabitation : ceux où la cohabitation est bien



TABLEAU 4 — Organisation de la vie privée : situation de famille de la population, par groupe d'âge (% du groupe d'âge), UE 15

PAYS	Couple marié			Couple non marié			Autre		
	16-29	30-44	45-64	16-29	30-44	45-64	16-29	30-44	45-64
Belgique	25,2	73,1	75,0	9,2	9,2	4,4	65,6	17,8	20,7
Danemark	11,6	54,1	70,3	29,9	20,9	5,9	58,5	24,9	23,8
Allemagne	28,4	73,2	79,3	12,2	5,9	3,1	59,4	20,9	17,6
Grèce	27,2	83,1	86,7	2,8	1,0	0,5	69,9	15,9	12,8
Espagne	21,5	79,1	84,2	3,5	2,9	1,0	75,0	18,0	14,8
France	20,4	69,7	78,0	17,3	11,5	3,5	62,3	18,9	18,5
Irlande	19,9	79,2	77,5	2,5	1,7	0,4	77,7	19,1	22,1
Italie <sup>a</sup>	18,7	80,9	83,5	4,5	2,2	1,3	76,8	16,9	15,3
Luxembourg	32,6	71,2	80,6	12,5	7,7	3,9	54,9	21,1	15,5
Pays-Bas <sup>b</sup>	-	-	-	-	-	-	79,2	26,3	19,6
Autriche	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Finlande	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suède	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	24,9	83,2	83,5	2,8	1,4	1,0	72,4	15,5	15,5
Royaume-Uni	26,3	71,2	79,0	16,2	9,3	2,2	57,5	19,5	18,8

Source : EUROSTAT et *Synthèse des politiques familiales nationales en 1996*, éd. par la Commission européenne et l'Observatoire européen des politiques familiales nationales, 1998 : 12.

- a. À cause d'une interprétation erronée de la question en Italie, les chiffres relatifs à la cohabitation ne sont probablement pas corrects pour ce pays.  
 b. La question relative à la cohabitation n'a pas été posée aux Pays-Bas.  
 - Données manquantes.

établie comme en Suède et au Danemark, ceux où elle émerge surtout en tant que transition vers le mariage comme en Autriche, en Finlande, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, et ceux où elle est relativement peu commune, comme en Europe méridionale et en Irlande » (Commission européenne, 1998 : 13).

## Le divorce

Si les mariages sont moins fréquents et plus tardifs, ils semblent aussi moins stables. En effet, depuis 1965, le rythme des divorces s'est régulièrement accéléré. « Le taux de divortialité est influencé par les difficultés d'accès à la procédure et le tableau 5 montre à quel point il peut varier d'un pays à l'autre. La Belgique et le Royaume-Uni ont les pourcentages les plus élevés, tandis que les taux les plus bas s'observent en Grèce, en Espagne, en Italie et au Portugal (l'Irlande est exclue puisque le divorce n'y était pas encore légalisé en 1995). Il est

TABLEAU 5 — Taux total et taux brut de divortialité, UE 15

PAYS	Taux total de divortialité				Taux brut de divortialité			
	1970	1980	1990	1995	1970	1980	1990	1995
Belgique	0,10	0,21	0,31	0,55	0,7	1,5	2,0	3,5
Danemark	0,25	0,40	0,44	0,41	1,9	2,7	2,7	2,5
Allemagne	0,17	0,25	0,29	0,33	1,3	1,8	2,0	2,1
Grèce	0,05	0,10	0,09	0,17	0,4	0,7	0,6	1,1
Espagne	n. a.	n. a.	0,08	0,12	n. a.	n. a.	0,6	0,8*
France	0,11	0,22	0,32	0,38	0,8	1,5	1,9	2,0*
Irlande	n. a.	n. a.	n. a.	n. a.	n. a.	n. a.	n. a.	n. a.
Italie	n. a.	0,03	0,08	0,08	n. a.	0,2	0,5	0,5
Luxembourg	0,10	0,26	0,36	0,33	0,6	1,6	2,0	1,8
Pays-Bas	0,10	0,25	0,30	0,37	0,8	1,8	1,9	2,2
Autriche	0,18	0,26	0,33	0,38	1,4	1,8	2,1	2,3
Portugal	0,01	0,08	0,12	0,16	0,1	0,6	0,9	1,2
Finlande	0,17	0,28	0,43	0,49	1,3	2,0	2,6	2,7
Suède	0,23	0,42	0,44	0,52	1,6	2,4	2,3	2,6
Royaume-Uni <sup>a</sup>	0,16	0,39	0,42	0,45*	1,1	2,8	2,9	2,9*

Source : EUROSTAT, *Statistiques démographiques 1997* : 150, et *Synthèse des politiques familiales nationales en 1996*, éd. par la Commission européenne et l'Observatoire européen des politiques familiales nationales, 1998 : 13.

a. L'Écosse et l'Irlande du Nord ne sont pas incluses.

\* Données provisoires.

intéressant de noter que pour la première fois depuis presque deux décennies, le Royaume-Uni ne se caractérise plus, en 1995, par le taux de divortialité le plus élevé de l'Union européenne (UE). L'augmentation sensible observée dans tous les pays à partir de 1970 a commencé à perdre de son ampleur dans certains d'entre eux au cours des années 1980. Il n'est pas clair si ce phénomène reflète une plus grande stabilité du mariage ou s'il est simplement le résultat du développement de la cohabitation dont la rupture ne fait pas l'objet d'une déclaration officielle » (Commission européenne, 1998 : 13).

Ce rapide tour d'horizon des comportements démographiques dans l'Europe communautaire permet déjà de dégager deux conclusions importantes esquissées précédemment. Premièrement, les transformations décrites plus haut ne se sont pas déroulées de façon simultanée. D'une part, la baisse de la fécondité et l'augmentation des divorces ont précédé la chute de la nuptialité, qui est elle-même antérieure à la hausse des unions sans papiers et des naissances hors mariage, cet enchaînement étant commun à tous les pays de la Communauté européenne. D'autre part, l'intensité et le calendrier

de ces bouleversements sont différents; comme le constate Roussel, « en fait, la diffusion de ces nouveaux comportements a commencé dans les pays scandinaves et s'est poursuivie vers le Sud, plus à l'Ouest qu'à l'Est » (1992 : 143). Et il ajoute : « au bout du compte, les écarts observés entre pays sont trop nets pour que l'on puisse parler d'une unité même relative de l'Europe occidentale. Dans le domaine des comportements familiaux, l'Europe des familles est plutôt un manteau d'Arlequin » (p. 137). Secundo, des facteurs tels que la baisse de la fécondité, la chute de la nuptialité et l'augmentation du nombre des divorces et de la cohabitation sont des révélateurs des transformations profondes qui affectent le processus de formation et de dissolution des couples, des nouveaux mécanismes qui régissent le rôle et la place de chacun des membres de la famille. Comme le souligne Kaufmann, « la place du mariage notamment a profondément évolué; il fondait le couple, il tend de plus en plus à le parachever; il définissait un cadre de socialisation, il tend de plus en plus à simplement institutionnaliser le cadre de socialisation préalablement mis en place. Contrairement à ce qui avait pu être pensé un moment, la cohabitation ne représente pas vraiment un mode de vie alternatif mais beaucoup plus une nouvelle séquence dans le cycle conjugal. Lorsque le couple a construit son système domestique, qu'éventuellement le premier enfant est né ou ne va pas tarder à naître, l'opinion des partenaires conjugaux change par rapport au mariage et ce dernier est alors souvent envisagé. Quand parfois ce n'est pas le cas et que le couple choisit de rester "sans papiers", la différence de mode de vie par rapport à un couple marié situé à la même étape du cycle conjugal est dans ce cas négligeable » (1993a : 21-22).

### **LES COUPLES EUROPÉENS VUS À TRAVERS L'EUROBAROMÈTRE : L'OMNIPRÉSENCE DU COUPLE**

Afin de prendre en compte l'évolution des comportements démographiques que nous venons de décrire et de pallier le manque de données comparables sur la cohabitation au niveau communautaire <sup>2</sup>, il nous a semblé essentiel de compléter la question du statut matrimonial par une information sur la

<sup>2</sup> L'enquête FFS a également relevé des informations sur la cohabitation, mais l'enquête n'a pas eu lieu au même moment dans l'ensemble des pays qui ont utilisé le questionnaire préparé dans ce cadre. De plus, certains États membres de l'Union européenne n'y ont pas participé.

situation de fait de la personne interrogée. En effet, on peut être célibataire ou divorcé et malgré tout vivre en couple. Une question supplémentaire a ainsi été introduite dans le bloc démographique, que nous formulions comme suit : « Actuellement, vivez-vous en couple, que vous soyez marié ou non ? » La variable « statut matrimonial » a quant à elle été affinée. Dorénavant, nous distinguerons « les mariés ayant déjà vécu en couple avant » des mariés n'ayant jamais cohabité; la même distinction a été opérée pour les célibataires.

Lorsqu'on examine le statut matrimonial de la population interrogée, il apparaît que 60 % des Européens vivent en couple (voir le tableau 6). Parmi ceux-ci, 91,5 % des personnes sont mariées ou remariées et 6,4 % se déclarent célibataires. Dans ces deux groupes, près d'un sixième des Européens mariés et la moitié des célibataires déclarent avoir déjà cohabité auparavant (Malpas et Lambert, 1993).

Le tableau 6 montre que les femmes de 15-24 ans sont une fois et demie plus nombreuses que les hommes de la même catégorie d'âge à vivre en couple, mariées ou non. Plus de quatre Européennes-Européens sur dix de 40-54 ans vivent en couple. Les proportions sont nettement moins élevées pour les femmes de 55 ans et plus (57 %), contrairement à ce qui se passe pour leurs homologues masculins (83 %; 26 points d'écart). Ces pourcentages s'expliquent principalement par l'espérance de vie plus élevée des femmes (en moyenne 7 ans d'écart avec les hommes).

Si l'on observe maintenant la distribution de l'échantillon selon les trois grandes catégories suivantes : marié(e)s, célibataires et divorcé(e)s, séparé(e)s, veufs et veuves, on constate que dans les catégories 15-24 ans et 25-39 ans, la proportion des femmes mariées est plus élevée que celle des hommes (respectivement 14 % et 64 %, contre 8 % et 53 %); dans les groupes d'âge 40-54 ans et 55 ans et plus, la situation s'inverse : plus de 80 % des hommes déclarent être mariés, contre 77 % et 51 % des femmes. Ce sont les catégories les plus jeunes (15-24 ans et 25-39 ans), quel que soit le sexe, qui ont le plus souvent expérimenté une cohabitation avant le mariage (plus de 20 % et même 25 % pour les hommes de 25-39 ans). Enfin, les hommes déclarent plus fréquemment que les femmes être remariés, surtout à 40-54 ans (7 % contre 3,5 %). Les célibataires sont les plus nombreux entre 15-24 ans et 25-39 ans, et les hommes (91 % et 44 %) le sont un peu plus que les femmes (84 % et 29 %). On relève qu'au

TABLEAU 6 — Répartition de la population selon le statut matrimonial, CE 12+, par sexe et groupe d'âge

	HOMMES					FEMMES					CE 12+
	15-24	25-39	40-54	55+	Total	15-24	25-39	40-54	55+	Total	
Statut matrimonial											
<b>Vivant en couple</b>	<b>13,1</b>	<b>63,0</b>	<b>86,4</b>	<b>82,6</b>	<b>63,7</b>	<b>20,8</b>	<b>70,1</b>	<b>80,9</b>	<b>52,3</b>	<b>57,4</b>	<b>60,4</b>
<b>Marié(e)s</b>	<b>7,6</b>	<b>52,7</b>	<b>82,5</b>	<b>80,6</b>	<b>58,3</b>	<b>14,4</b>	<b>64,4</b>	<b>77,2</b>	<b>51,4</b>	<b>53,6</b>	<b>55,9</b>
Marié(e)s vivant en couple	96,9	99,0	99,2	99,3	99,1	96,6	99,3	99,4	98,5	99,0	99,0
Marié(e)s n'ayant jamais vécu en couple auparavant	75,3	72,1	78,7	87,8	80,5	73,3	74,4	88,0	88,5	83,3	81,9
Marié(e)s ayant vécu en couple auparavant	22,7	25,4	14,5	7,8	14,9	22,2	22,0	8,5	7,8	13,1	14,0
Remarié(e)s	2,1	2,5	6,8	4,4	4,7	4,5	3,6	3,5	3,8	3,6	4,2
<b>Célibataires</b>	<b>91,5</b>	<b>44,0</b>	<b>9,9</b>	<b>6,1</b>	<b>35,2</b>	<b>83,7</b>	<b>29,1</b>	<b>7,7</b>	<b>8,7</b>	<b>27,4</b>	<b>31,1</b>
Célibataires vivant en couple	6,1	22,5	21,9	20,2	13,5	7,5	16,5	23,0	11,2	11,3	12,5
Célibataires ne vivant pas en couple mais ayant vécu avec quelqu'un auparavant	7,9	21,0	28,8	15,4	14,1	7,8	26,8	31,0	16,2	15,3	14,7
Célibataires ne vivant pas en couple et n'ayant jamais vécu avec quelqu'un auparavant	84,5	55,8	50,0	64,4	71,3	83,5	56,5	46,9	73,1	72,7	72,0
<b>Divorcé(e)s + séparé(e)s + veuves-veufs</b>	<b>0,2</b>	<b>3,0</b>	<b>7,0</b>	<b>12,1</b>	<b>5,9</b>	<b>1,1</b>	<b>6,1</b>	<b>14,2</b>	<b>39,5</b>	<b>18,4</b>	<b>12,4</b>
Vivant en couple	0,0	23,5	26,2	4,4	13,3	7,7	16,3	11,5	1,6	4,6	6,7
Divorcé(e)s	100,0	62,7	69,9	21,0	41,3	46,2	54,8	53,8	10,6	22,1	26,5
Séparé(e)s	0,0	29,4	15,5	9,3	13,9	46,2	32,7	16,8	3,1	8,5	9,7
Veuves-veufs	0,0	7,8	14,6	69,8	44,9	7,7	12,5	29,3	86,3	69,4	63,8
<b>TOTAL</b>	<b>9,9</b>	<b>13,2</b>	<b>11,5</b>	<b>13,3</b>	<b>47,9</b>	<b>9,5</b>	<b>13,3</b>	<b>11,5</b>	<b>17,8</b>	<b>52,1</b>	<b>100,0</b>
	(1,272)	(1,686)	(1,475)	(1,699)	(6,131)	(1,218)	(1,705)	(1,469)	(2,277)	(6,669)	(12,800)

Source : Eurobaromètre 39.0, printemps 1993.

moment de l'enquête, un cinquième des célibataires de 25-39 ans et de 40-54 ans interrogés déclarent vivre en couple. Dans cette dernière catégorie d'âge, on note également que quelque 30 % des célibataires masculins et féminins ont cohabité auparavant. Enfin, les femmes déclarent trois fois plus que les hommes être divorcées, séparées ou veuves. Une proportion de 13 % des hommes et de 5 % des femmes de ce dernier groupe vivent en couple. Les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à être divorcés ou séparés tandis que les femmes sont 1,5 fois plus souvent veuves que les hommes. Parmi les femmes appartenant au groupe « divorcé(e)s, séparé(e)s, veufs et veuves », 86 % sont veuves comparativement à 70 % parmi les hommes.

La distinction des répondants selon le statut matrimonial et la nationalité vient illustrer la différence Nord-Sud en matière de cohabitation dont nous avons parlé plus haut (tableau 7). Ainsi, les mariés n'ayant jamais vécu en couple auparavant sont les plus nombreux au Portugal, en Grèce et en Espagne (55 % et plus). L'Italie se démarque de ses voisins du Sud par une proportion nettement plus basse (48 %) qui s'explique par la présence beaucoup plus importante de célibataires n'ayant jamais cohabité dans ses rangs (37 % contre 24 % pour la moyenne communautaire). A contrario, c'est en France (15,4 %), au Luxembourg (11,7 %), aux Pays-Bas (11,1 %) mais également au Royaume-Uni (10,1 %) que l'on dénombre les pourcentages les plus élevés de répondants ayant cohabité avant le mariage; les Irlandais, les Italiens, les Portugais se signalent par des proportions beaucoup moins fortes (moins de 3 %). Étonnamment, 9,4 % des Grecs déclarent avoir cohabité avant le mariage. L'importance du phénomène de la cohabitation est encore renforcé, dans certains pays du Nord, quand on examine les taux de célibataires ayant déjà cohabité : 14,3 % en France et au Danemark, 9,1 % en ex-RDA et 6,5 % au Royaume-Uni. La Grèce se démarque à nouveau de ses voisins du Sud puisque 5,9 % de l'échantillon national est constitué de célibataires ayant déjà cohabité<sup>3</sup>. À l'inverse, cette catégorie ne représente que 1,5 % au Portugal. Nous remarquerons enfin que les divorcés sont plus nombreux aux Pays-Bas (6,7 %), en Allemagne réunifiée (5 %), en France (4,5 %) et au Danemark (3,8 %). C'est dans ces mêmes pays que l'on relève

<sup>3</sup> Ces pourcentages sont confirmés par l'Eurobaromètre 40.0 de l'automne 1993, dans lequel les deux questions sur la situation de fait et l'état civil ont également été posées.

TABLEAU 7 — Répartition de la population selon le statut matrimonial, CE 12+, par pays

	Belgique	Danemark	Ex-RFA	Allemagne	Ex-RDA	Grèce	Espagne	France	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	CE 12+
Marié(e)s, n'ayant jamais vécu en couple	49,4	41,0	47,3	48,2	51,8	57,2	54,9	32,4	48,8	47,7	49,0	42,9	58,5	43,1	45,7
Marié(e)s, vivant en couple avant	8,0	8,2	7,4	7,3	6,9	9,4	2,8	15,4	2,4	2,4	11,7	11,1	2,0	10,1	7,8
Remarié(e)s	2,8	3,1	3,1	3,1	3,0	0,8	1,2	2,8	0,3	0,7	2,6	3,0	0,5	3,4	2,3
Célibataires, n'ayant jamais vécu avec quelqu'un d'autre avant	21,5	20,6	18,3	17,7	15,5	17,5	28,2	20,1	34,5	37,4	25,0	24,8	26,8	23,0	24,3
Célibataires, ayant déjà vécu avec quelqu'un avant	5,6	14,3	6,2	6,8	9,1	5,9	4,1	14,3	2,4	2,8	2,8	5,8	1,6	6,5	6,8
Divorcé(e)s	3,8	3,8	5,2	5,0	4,1	1,5	0,4	4,5	0,6	0,3	2,2	6,7	1,3	4,3	3,3
Séparé(e)s	1,9	0,9	1,5	1,2	0,3	0,0	0,8	2,1	1,5	0,7	0,6	0,4	1,5	1,3	1,2
Veufs, veuves	5,8	7,5	10,4	9,8	7,5	7,7	7,6	7,3	8,9	6,9	5,9	5,2	7,8	8,2	7,9
Ne sait pas *	1,0	0,4	0,6	0,8	1,7	0,0	0,0	1,1	0,6	1,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Eurobaromètre 39.0, printemps 1993.

\* Dorséavant : NSP.

la proportion la plus élevée de remariés (environ de 3 %), alors que dans le Sud, par exemple, cette proportion dépasse rarement 1 %.

Qu'ils soient mariés, célibataires, veufs ou divorcés, plus des trois quarts de notre échantillon (77,5 %) ont, de façon générale, expérimenté la vie en couple à l'un ou l'autre stade de leur vie; parmi ceux-ci, 19 % ont déjà connu une « union sans papiers ».

### FORMER UN COUPLE : S'AIMER D'ABORD

Les transformations profondes de la « mécanique » familiale ont mis la notion même de mariage en question. Certains, tout à fait minoritaires, ont rejeté le mariage, les autres, la grande majorité, en ont changé le sens. Ce mécanisme de transformation s'est semble-t-il accéléré ces dix dernières années, au point que la notion de vie en couple tend à s'imposer au détriment de celle de mariage ou, en tout cas, à « précéder » celle-ci. Pour utiliser les termes des démographes, nous dirons que ce qui compte le plus aujourd'hui, c'est la *conjugalité* et non la *nuptialité*. Toutefois, ne perdons pas de vue que ces valeurs restent très proches l'une de l'autre, au point d'induire la confusion chez certains.

Lors des précédentes enquêtes EVSSG de 1981 et de 1990-1991, une série de valeurs jugées importantes pour la réussite d'un mariage ont été analysées. Ces valeurs ont été reprises, pratiquement dans leur intégralité, dans le questionnaire de l'Eurobaromètre 39, à cette importante nuance près que l'objet de l'analyse n'est plus le *mariage* mais bien la *vie en couple*.

À la question de savoir quels sont les facteurs « très importants », « plutôt importants » et « pas importants du tout » pour avoir une vie de couple réussie, plus de quatre Européens sur cinq déclarent que « se respecter mutuellement » (87 %) et « s'aimer intensément » (78 %) sont des facteurs « très importants » pour réussir sa vie de couple. Plus de la moitié des personnes interrogées considèrent que le fait d'« avoir une bonne entente sexuelle » (59 %), de « ne pas avoir de problèmes financiers trop importants » et de « ne pas vivre avec la belle-famille » (51 %) sont aussi des éléments de réussite. Une proportion de 46 % estiment qu'« avoir des enfants » est aussi « très important ». Par contre, plus d'un tiers des répondants pensent que les facteurs suivants ne sont « pas importants du tout » :



« partager les mêmes convictions religieuses » (45 %), « appartenir au même milieu social » (36 %) et « avoir le même niveau d'éducation ou de formation » (33 %).

Ces résultats de 1993, au niveau européen, vont dans le même sens que ceux que Bawin-Legros (1999) a obtenus pour la Belgique de la fin des années 1990 : le respect mutuel est une valeur primordiale pour la réussite de la vie de couple, tandis que les valeurs homogamiques recueillent dorénavant moins de suffrages.

### **Homme ou femme : aimer à tout âge**

Plus les personnes interrogées sont âgées, plus elles ont tendance à répondre systématiquement « très important ». Par ailleurs les femmes, dans l'ensemble, répondent plus facilement « très important » que les hommes.

Lorsqu'on considère l'âge et le sexe et qu'on classe les réponses « très important » en ordre décroissant, on constate que le classement de l'ensemble des Européens correspond pratiquement à celui des personnes de 25 à 39 ans.

Le respect mutuel et l'amour occupent systématiquement la première et la deuxième place pour chaque âge et chaque sexe, tandis que les choix classés aux trois dernières places sont, dans le désordre, « appartenir au même milieu social », « avoir le même niveau d'éducation, de formation » et « partager les mêmes convictions religieuses ». Le consensus est général sur ces différents points.

S'il y a peu de différences par rapport à l'ensemble des répondants, il est à noter néanmoins que les femmes de 15 à 24 ans placent le respect mutuel et l'amour pratiquement sur un pied d'égalité (89 % et 87 %), alors que leurs aînées insistent davantage sur le respect mutuel, plus particulièrement celles de 40 à 54 ans, pour lesquelles ce dernier (87 %) précède largement l'amour (71 %).

Au fond, la hiérarchie des valeurs susceptibles d'assurer la réussite du couple, telle qu'elle est observée dans cette enquête, se trouve très proche de celle rencontrée lors des enquêtes antérieures sur le mariage. Ce parallélisme semble bien confirmer que le fondement actuel du mariage est la relation de couple.

**Vie de couple et statut matrimonial**

Si nous considérons le statut matrimonial, nous constatons tout d'abord que les célibataires vivant en couple ont nettement moins tendance que les autres à répondre « très important »; la situation est complètement inversée pour les couples mariés n'ayant jamais cohabité (tableau 8).

Somme toute, les réponses divergent assez peu par rapport aux scores de l'ensemble des répondants; en tout cas, la convergence des réponses concernant le respect mutuel, l'amour, la sexualité, la religion, le statut social et le niveau d'éducation n'est en aucun cas démentie. Néanmoins, les célibataires vivant en couple actuellement, ainsi que les divorcés ne vivant pas en couple au moment de l'enquête, attachent plus d'importance à l'indépendance vis-à-vis de la belle-famille qu'à la qualité des relations sexuelles (respectivement 69 % et 59 % de réponses « très important » pour la belle-famille contre 66 % et 51 % pour l'entente sexuelle). Pour les célibataires vivant en couple et ayant déjà cohabité auparavant, l'amour et l'harmonie sexuelle revêtent pratiquement la même importance, recueillant respectivement 68 % et 64,7 % de réponses « très important ».

Pour 63 % des veufs et plus de la moitié des couples mariés n'ayant jamais cohabité (55,7 %), il s'avère plus important d'« avoir des enfants » que de « ne pas vivre avec la belle-famille » pour réussir sa vie de couple. Au contraire, les célibataires vivant en couple et ayant déjà cohabité auparavant se montrent beaucoup moins sensibles aux enfants qu'au fait de ne pas vivre avec la belle-famille (respectivement 26,3 % et 55,7 % de réponses « très important »). La variable « ne pas avoir de problèmes financiers trop importants » est en cinquième position, avec des réponses « très important » oscillant entre 55,7 % pour les couples mariés n'ayant jamais cohabité et seulement 42,6 % pour les « vrais » célibataires (célibataires ne vivant pas en couple et n'ayant jamais cohabité). Les veufs, les divorcés, les mariés n'ayant jamais cohabité et les remariés classent ce dernier facteur en quatrième position, avec des réponses « très important » oscillant entre 57,5 % et 52,6 %.

**La mosaïque des pays**

Au regard des différences existant entre les pays de la CE (tableau 9), une première remarque s'impose : les Grecs

TABLEAU 8 — Facteurs qui permettent la réussite d'une vie de couple : distribution selon le statut matrimonial, CE 12+. Classification à partir du choix « très important »

	Vivant en couple				Ne vivant pas en couple					
	Marié sans coh.ab. antér. (5807)	Marié avec coh.ab. antér. (985)	Remarié (290)	Célibat. sans coh.ab. antér. (220)	Célib. avec coh.ab. antér. (277)	Célib. sans coh.ab. antér. (2867)	Célib. avec coh.ab. antér. (585)	Divorcé (342)	Séparé (136)	Veuf (988)
Se respecter mutuellement	87,0	87,4	85,7	88,0	82,7	87,5	84,9	86,4	90,8	84,2
S'aimer intensément	78,3	75,6	75,5	80,8	67,7	78,7	81,6	73,7	75,0	79,5
Avoir une bonne entente sexuelle	56,3	61,2	59,5	66,4	64,7	63,9	68,1	51,3	59,4	48,5
Ne pas vivre avec la belle-famille	48,9	57,7	49,2	68,9	56,4	51,9	59,2	58,9	48,0	42,7
Ne pas avoir de problèmes financiers trop importants	54,6	47,4	52,6	46,4	51,5	42,6	46,3	54,8	48,1	57,5
Avoir des enfants	55,7	40,2	37,0	30,5	26,3	33,3	29,4	35,6	40,1	63,3
Partager les mêmes idées, les mêmes intérêts	38,4	31,0	32,8	28,2	29,1	35,9	34,5	35,5	35,1	44,4
Partager les mêmes convictions religieuses	25,8	10,9	14,5	13,4	9,3	16,0	8,6	15,9	12,8	33,2
Avoir le même niveau d'éducation ou de formation	21,6	16,5	18,1	5,3	8,9	18,2	12,8	20,4	25,2	29,9
Appartenir au même milieu social	22,6	14,5	25,0	11,2	11,7	14,5	11,3	23,5	21,0	32,8

Source : Eurobaromètre 39.0, printemps 1993. Question : « Selon vous, pour avoir une vie de couple réussie, est-il très important, plutôt important ou pas important du tout de ... ? ».

TABLEAU 9 — Facteurs qui permettent la réussite d'une vie de couple, selon les pays, CE 12+. Classification à partir du choix « très important »

	Belgique	Danemark	Ex-RFA	Allemagne	Ex-RDA	Grèce	Espagne	France	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	CE 12+
Se respecter mutuellement	83,3	96,1	79,2	79,8	82,1	96,2	92,8	83,2	90,9	88,9	76,8	95,8	73,2	91,5	86,7
S'aimer intensément	79,2	78,2	80,5	81,4	85,0	95,5	85,9	68,5	82,5	71,7	78,0	91,4	73,3	77,1	78,0
Avoir une bonne entente sexuelle	51,7	60,7	46,6	49,4	60,0	69,9	72,0	61,8	66,3	56,6	59,8	71,2	55,8	59,4	58,8
Avoir pas vivre avec la belle-famille	51,4	45,9	25,1	25,9	29,3	48,9	54,5	62,8	70,9	49,6	44,0	73,4	35,8	71,9	51,1
Ne pas avoir de problèmes financiers trop importants	47,8	52,6	44,6	45,4	48,7	76,2	57,0	48,9	65,2	43,5	51,1	58,3	52,2	56,6	50,8
Avoir des enfants	36,1	45,8	38,9	42,0	53,8	77,6	48,9	49,5	40,4	54,6	48,9	41,8	54,0	35,8	46,3
Partager les mêmes idées, les mêmes intérêts	35,6	19,9	33,6	34,1	35,9	63,1	46,2	32,1	44,8	40,3	42,9	31,3	34,1	34,8	36,9
Partager les mêmes convictions religieuses	21,4	31,9	13,6	13,8	14,7	68,6	26,3	13,3	32,6	25,7	22,2	21,5	24,2	18,6	20,8
Avoir le même niveau d'éducation ou de formation	18,9	10,2	17,2	16,3	13,1	40,8	29,5	15,3	24,8	26,1	17,5	18,8	22,4	14,8	20,0
Appartenir au même milieu social	23,4	15,3	21,5	20,9	18,6	36,0	25,6	16,2	29,5	17,3	20,8	25,4	20,7	16,4	20,0

Source : Eurobaromètre 39.0, printemps 1993.

répondent systématiquement « très important » plus fréquemment que les autres, sauf pour la proposition sur l'entente sexuelle, où ils se situent en troisième place, et pour l'intitulé « ne pas vivre avec la belle-famille », où ils figurent légèrement en dessous de la moyenne communautaire.

Tout le monde semble d'accord pour affirmer que le plus important est, d'abord, de se respecter mutuellement et, ensuite, de s'aimer intensément. Toutefois, les Allemands des deux Allemagnes, les Luxembourgeois et les Portugais ont inversé cet ordre.

L'entente sexuelle est partout mentionnée en troisième lieu, sauf en Grèce, où elle n'apparaît qu'en cinquième position, et dans quelques pays — la France, l'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni — où il y a inversion entre ce choix et le fait de « ne pas vivre avec la belle-famille ». Par contre, ce dernier aspect semble peu important aux yeux des Grecs et des Allemands des deux Allemagnes. De leur côté, les Portugais, s'ils ne sont pas très nombreux à considérer cette variable comme « très » importante, sont de loin les plus nombreux à la trouver « plutôt » importante.

Les problèmes financiers préoccupent relativement moins les Français et les Italiens que les Danois, les Allemands des deux Allemagnes, les Grecs, les Espagnols et les Luxembourgeois.

Curieusement, les Grecs sont les seuls répondants qui accordent beaucoup d'importance au fait d'avoir des enfants pour réussir une vie de couple. Les Irlandais, au contraire, y sont les moins sensibles (les enfants sont classés au septième rang dans la hiérarchie nationale), bien que, dans certains pays, comme le Royaume-Uni, la Belgique et l'Allemagne de l'Ouest, le niveau des taux de réponses soit moins élevé qu'en Irlande. Il faut noter en effet que les Irlandais ont, tout comme les Grecs, une propension plus nette à répondre « très important »; néanmoins, dans ce cas, ils sont loin d'atteindre le niveau des Grecs.

Partout, nous constatons que « partager les mêmes idées, les mêmes intérêts » se révèle assez important — à condition de sommer les réponses « très » et « plutôt important » — sauf pour les Français, aux yeux desquels l'intérêt est moins affirmé.

De façon surprenante, au Danemark et en Grèce, les personnes interrogées attachent relativement plus d'importance au fait de partager les mêmes convictions religieuses qu'à celui

de partager les mêmes idées, le même niveau d'éducation ou le même milieu social. Les Irlandais, bien qu'étant parmi les plus nombreux à estimer que les convictions religieuses doivent être partagées, ne se distinguent guère des autres pays puisque, comme partout ailleurs, ce choix arrive chez eux en huitième position. Pour les Français et les Allemands, par contre, cette proposition se révèle sans importance.

« Appartenir au même milieu social » et « avoir le même niveau d'éducation, de formation » sont unanimement considérés comme des motivations de moindre importance. Seuls les Allemands de l'Ouest tempèrent, de manière fort discrète, cette appréciation d'ensemble.

## **LA COHABITATION HORS MARIAGE**

Comme nous l'avons mentionné plus haut, 78 % des personnes de notre échantillon ont expérimenté la vie en couple lors d'une ou de plusieurs séquences de vie, notamment sous la forme d'une période de cohabitation (19 % de ces personnes). Que pensent donc les Européens de ce comportement qui touche un sixième de la population interrogée ?

À la question : « Un certain nombre de gens vivent ensemble sans se marier. Pensez-vous que c'est une bonne chose, une mauvaise chose ou qu'il n'y a pas à juger ? », plus de trois Européens sur cinq répondent qu'il n'y a pas à juger, un cinquième estime que c'est « une bonne chose » et 14 % déclarent que c'est une « mauvaise chose ». L'analyse selon le sexe et l'âge montre des différences sensibles selon l'âge des répondants. Les hommes, un peu plus que les femmes, sont favorables à la cohabitation, et les plus jeunes approuvent davantage que les plus âgés; on enregistre en effet 30 % de réponses positives dans la catégorie des 15-24 ans contre seulement 10 % au-delà de 55 ans. De façon générale, il y a toujours plus d'individus pour accepter que pour dénoncer, à l'exception toutefois des personnes de 55 ans et plus, chez qui les proportions s'inversent. Un quart d'entre elles pensent que c'est « une mauvaise chose », et 11 % que c'est « une bonne chose ». Le degré de désapprobation diminue quand les revenus augmentent, lorsque les répondants ont fait des études supérieures ou qu'ils sont originaires d'un milieu urbain. Il augmente en revanche lorsque la personne interrogée n'a pas poursuivi ses études au-delà de quinze ans, qu'elle habite la campagne ou que ses revenus sont bas.

### **Les célibataires plus tolérants**

À nouveau, c'est par rapport au statut matrimonial que l'on observe les plus grandes variations (tableau 10). En effet, 38 % des célibataires qui vivent en couple, de même que les célibataires qui ne vivent pas en couple mais qui ont déjà expérimenté une période de cohabitation, considèrent que cette dernière est « une bonne chose ». Les plus réfractaires figurent parmi les mariés n'ayant jamais cohabité et les veufs; dans leurs rangs, respectivement 18,9 % et 28,5 % pensent que les « unions sans papiers » sont une mauvaise chose. La majorité toutefois préfèrent ne pas juger (60 %).

### **D'un pays à l'autre**

Des différences importantes sont également à noter dans la répartition des résultats par pays même si, dans l'ensemble, c'est la rubrique « ne pas juger » qui l'emporte (tableau 11). En effet, plus de 70 % des Danois et des Britanniques, les deux tiers des Espagnols, des Français, des Italiens, des Néerlandais et des Allemands de l'ex-RDA, et plus de 50 % des Belges, des Irlandais et des Portugais ont fait ce choix en premier lieu. Sinon, quand il s'agit de se prononcer, plus d'un tiers des Grecs, un quart des Irlandais et un cinquième des Italiens déclarent que c'est « une mauvaise chose ». La proportion de Belges, d'Allemands et de Néerlandais qui déclarent que la cohabitation est « une bonne chose », est deux fois plus élevée que celle de ceux qui pensent que c'est « une mauvaise chose »; elle est trois fois plus forte pour les Danois, les Français et les Luxembourgeois.

### **VAUT-IL MIEUX ÊTRE MARIÉ OU EN UNION LIBRE ?**

La distinction selon le statut matrimonial a traversé une bonne partie de nos analyses. Un accent plus particulier a été mis sur les personnes cohabitant ou ayant cohabité. Même si ce phénomène n'est plus marginal dans un certain nombre de pays, les législations nationales ne sont pas toujours adaptées à l'évolution de ces nouvelles structures familiales. Deux questions touchant ce thème ont donc été posées aux Européens. La première était ainsi formulée : « Selon vous, les couples mariés dans votre pays sont plutôt favorisés ou plutôt défavorisés par rapport aux couples non mariés, sur le plan des

TABLEAU 10 — Perception de la cohabitation selon le statut matrimonial, CE 12+

	Vivant en couple						Ne vivant pas en couple									
	Marié		Remarié		Célibat.		Célib.		Célib.		Divorcé		Séparé		Veuf	
	sans cohab. antér.	avec cohab. antér.	sans cohab. antér.	sans cohab. antér.	avec cohab. antér.	avec cohab. antér.	sans cohab. antér.	sans cohab. antér.	avec cohab. antér.	avec cohab. antér.	sans cohab. antér.	sans cohab. antér.	sans cohab. antér.	sans cohab. antér.	sans cohab. antér.	sans cohab. antér.
Bonne chose	12,7	24,8	15,6	38,5	37,7	24,8	37,9	23,6	27,3	10,3						
Mauvaise chose	18,9	5,9	10,1	3,9	1,6	7,6	1,8	8,2	5,8	28,5						
Il n'y a pas à juger	64,7	66,1	68,1	57,0	58,4	63,4	59,8	62,5	62,6	56,1						
NSP	3,2	2,6	5,6	0,3	1,4	3,3	0,2	3,9	1,9	4,3						

Source : Eurobaromètre 39.0, printemps 1993.

TABLEAU 11 — Perception de la cohabitation selon les pays, CE 12+

	Belgique	Danemark	Ex-RFA	Allemagne	Ex-RDA	Grèce	Espagne	France	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	CE 12+
Bonne chose	26,0	14,5	26,6	25,2	20,2	23,0	19,6	23,5	18,9	9,5	37,6	19,7	22,3	13,2	19,1
Mauvaise chose	11,6	5,6	12,8	12,4	11,0	35,7	12,5	8,3	25,7	18,6	11,0	9,9	20,8	13,6	13,8
Il n'y a pas à juger	59,0	79,5	52,9	54,8	62,0	39,7	65,5	66,3	50,5	67,9	48,3	67,8	53,3	71,0	63,3
NSP	1,8	0,4	6,3	5,9	4,3	1,6	2,4	1,8	4,8	4,0	3,1	2,6	3,6	0,7	3,1

Source : Eurobaromètre 39.0, printemps 1993.



allocations familiales, de la réduction d'impôts, de la protection de la famille, ... ? ». La seconde était : « Est-ce que, à votre avis, les couples non mariés devraient bénéficier des mêmes avantages que les couples mariés ? »

### **Célibataires et divorcés plus revendicatifs**

À la première question, la moitié des personnes interrogées répondent que les couples mariés sont « plutôt favorisés », et une sur cinq qu'ils sont « plutôt défavorisés », mais plus d'un quart des répondants de l'échantillon déclarent ne pas savoir et, par conséquent, avouent leur ignorance en la matière. Les variables sexe, âge ou expérience parentale interfèrent peu sur le niveau des taux de réponses (plus ou moins 2 % par rapport à la moyenne communautaire). Les variations les plus marquées dépendent en fait du statut matrimonial.

Le tableau 12 indique en effet que, parmi les personnes ne vivant pas en couple, ce sont les célibataires ayant déjà cohabité et les divorcés qui déclarent majoritairement (respectivement 60,7 % et 57,6 %) que les couples mariés sont « plutôt favorisés »; un quart des séparés mentionnent que les couples mariés sont « plutôt défavorisés ». L'avis de ce dernier groupe est partagé par environ un quart des mariés (23 %) et des remariés (27 %), qui considèrent eux aussi que les couples mariés sont « plutôt défavorisés », bien qu'un peu plus de la moitié disent que les couples mariés sont « plutôt favorisés ».

### **Toujours des disparités entre pays**

La répartition selon la nationalité des répondants montre quelques divergences par rapport à la moyenne communautaire. Il faut tout d'abord noter qu'un tiers des répondants de l'échantillon ne se prononcent pas, avec un maximum de 44,2 % au Danemark et de 46,6 % aux Pays-Bas (figure 1). À l'autre extrémité, nous retrouvons la Grèce, avec seulement 8,5 % de « ne sait pas ». La grande majorité des Grecs déclarent quant à eux que les couples mariés sont « plutôt favorisés », tout comme les deux tiers des Allemands de l'ex-RFA et des Néerlandais. Les Irlandais se démarquent nettement, puisque 40 % d'entre eux pensent que les couples mariés sont « plutôt défavorisés ». Enfin, d'une manière générale, l'ensemble des autres États membres se situent à quelques points d'écart seulement de la moyenne communautaire.

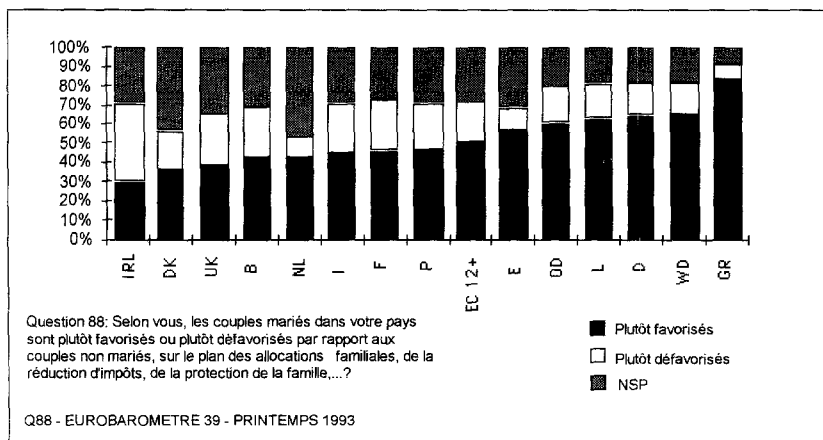


FIGURE 1 — Perception de la situation des couples mariés et non mariés face aux allocations familiales, aux réductions d'impôts, à la protection de la famille, selon le pays, CE 12+

### Mariés, non mariés : tous égaux ?

Pour la question sur l'égalité entre couples mariés et couples non mariés, par contre, nous notons une forte divergence non seulement selon le sexe et l'âge, mais également selon la situation parentale et le statut matrimonial. C'est ainsi que près des deux tiers des hommes et des femmes de 15-24 ans et de 25-39 ans déclarent que les couples non mariés devraient bénéficier des mêmes avantages que les couples mariés. Leurs aînés marquent clairement leur désaccord : 40,3 % des hommes de 55 ans et plus et 36,4 % des femmes de 55 ans et plus répondent par la négative, tout comme 38,5 % des ex-parents, sachant que la moyenne communautaire est de 30 %.

Enfin, les écarts sont encore plus grands lorsqu'on examine le statut matrimonial (tableau 13). Parmi les personnes vivant en couple actuellement, plus des trois quarts des célibataires (ayant ou non cohabité antérieurement) répondent de façon positive, tout comme les deux tiers des mariés ayant cohabité auparavant. Les mariés n'ayant pas cohabité auparavant sont les plus réfractaires à la proposition, avec les célibataires ne vivant pas en couple et n'ayant jamais cohabité : plus d'un tiers en effet (respectivement 36,4 % et 34 %) pensent que les couples non mariés ne devraient pas bénéficier des mêmes avantages que les couples mariés. Il faut cependant noter que

TABLEAU 12 — « Selon vous, les couples mariés dans votre pays sont plutôt favorisés ou plutôt défavorisés par rapport aux couples non mariés, sur le plan des allocations familiales, de la réduction d'impôts, de la protection de la famille ? » Distribution des réponses selon le statut matrimonial, CE 12+

	Vivant en couple						Ne vivant pas en couple					
	Marié		Remarié		Célibat.		Célib.		Divorcé		Veuf	
	sans coh.ab. antér.	avec coh.ab. antér.	sans coh.ab. antér.	avec coh.ab. antér.	sans coh.ab. antér.	avec coh.ab. antér.	sans coh.ab. antér.	avec coh.ab. antér.	sans coh.ab. antér.	avec coh.ab. antér.	sans coh.ab. antér.	avec coh.ab. antér.
Plutôt favorisés	49,2	52,2	53,4	54,9	53,1	50,2	60,7	57,6	55,7	45,3		
Plutôt défavorisés	23,0	22,9	26,9	21,9	19,7	18,7	17,0	17,9	23,8	18,7		
Ne sait pas (NSP)	27,4	24,4	18,9	22,6	26,4	30,3	21,6	22,8	20,5	35,5		

Source : Eurobaromètre 39.0, printemps 1993.

TABLEAU 13 — « Est-ce que, à votre avis, les couples non mariés devraient bénéficier des mêmes avantages que les couples mariés ? » Distribution des réponses selon le statut matrimonial, CE 12+

	Vivant en couple						Ne vivant pas en couple					
	Marié		Remarié		Célibat.		Célib.		Divorcé		Veuf	
	sans coh.ab. antér.	avec coh.ab. antér.	sans coh.ab. antér.	avec coh.ab. antér.	sans coh.ab. antér.	avec coh.ab. antér.	sans coh.ab. antér.	avec coh.ab. antér.	sans coh.ab. antér.	avec coh.ab. antér.	sans coh.ab. antér.	avec coh.ab. antér.
Oui	51,0	68,1	57,4	77,4	83,7	32,5	43,4	41,3	40,4	35,1		
Non	36,4	23,8	31,0	19,6	10,6	34,0	26,5	28,7	28,4	28,7		
Ne sait pas (NSP)	12,6	7,9	11,4	3,0	5,2	32,9	29,9	29,3	31,3	35,9		

Source : Eurobaromètre 39.0, printemps 1993.

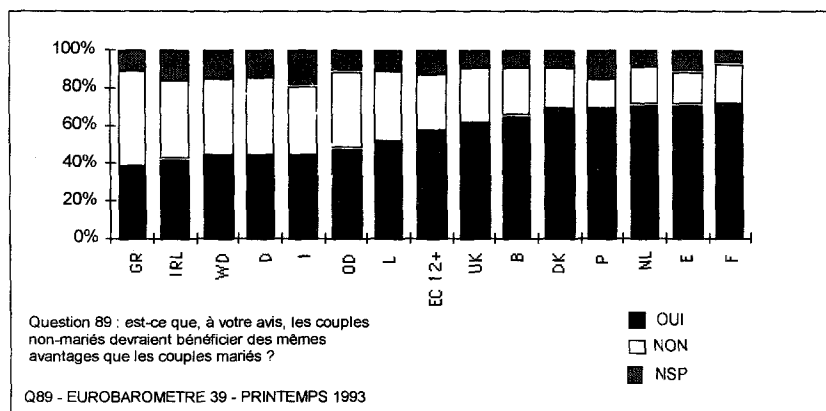


FIGURE 2 — Couples mariés, couples non mariés : mêmes avantages ? Distribution selon les pays, CE 12+

les réponses des célibataires ne vivant pas en couple sont tempérées par le fait que 30 % d'entre eux préfèrent répondre « je ne sais pas » à cette question, contre 10 % des répondants mariés.

Enfin, les réponses à cette dernière question divergent assez nettement selon les pays (figure 2). La plupart des Danois (70 %), des Espagnols, des Néerlandais et des Portugais déclarent que les couples mariés et les couples non mariés devraient avoir les mêmes avantages, tandis que près de la moitié des Grecs et des Allemands (ex-RFA et ex-RDA confondues) et 40 % des Irlandais réfutent la proposition. Les Italiens se signalent par la proportion la plus élevée de réponses « je ne sais pas » (20 %).

## LES DROITS DES COUPLES HOMOSEXUELS

Dans les paragraphes précédents, nous avons mentionné le fait que la dissociation du couple et de la fonction parentale est l'expression de l'existence de deux processus désormais autonomes. Comme l'avait souligné Dumon dans un rapport présenté à la réunion préparatoire de l'Année internationale de la famille (La Valette, Malte, 26-30 avril 1993), « la formation du couple est devenue également autonome. La reconnaissance de plus en plus grande des couples de même sexe proches du couple marié, ou plus précisément des familles fondées sur un couple homosexuel, montre clairement la dissociation de la for-

mation du couple et de la fécondité. Bien que ces familles n'aient pas encore été pleinement reconnues et que la relation gay, lesbienne ou homosexuelle soit fort différemment acceptée selon les pays d'Europe, elle est de mieux en mieux reconnue dans certains de ces pays » (Dumon, p. 5). Ainsi, premier pays à avoir officialisé le mariage homosexuel en 1989, le Danemark a depuis été suivi par la Norvège, la Suède et l'Islande : la loi sur le partenariat qui y a été adoptée donne aux couples homosexuels les mêmes droits que ceux dont jouissent les couples hétérosexuels dans le mariage. Seule restriction : l'adoption leur est interdite. Les Pays-Bas vont plus loin puisque, dans ce pays où les homosexuels ne subissent aucun ostracisme, depuis le 1er octobre 1998, ils ont le droit d'adopter un enfant comme tout individu célibataire, marié ou hétérosexuel.

Dans le cadre de cette contribution sur les couples, et plus particulièrement sur ceux qui vivent en union libre, il a paru pertinent d'examiner les réponses à quatre questions posées sur les droits des couples homosexuels.

### **Deux camps dans l'Europe**

Comme on pouvait s'y attendre, l'analyse des réponses selon le pays d'appartenance du répondant présente des différences assez nettes, mais permet cependant de distinguer deux grands « groupes ». Le premier d'entre eux est formé par les pays qui, tels le Danemark, les Pays-Bas et l'Espagne, se démarquent parce que, dans une large majorité, ils considèrent que les homosexuels devraient avoir le droit de se marier (figure 3), de bénéficier des mêmes avantages que les couples mariés (figure 4), d'hériter l'un de l'autre (figure 5) et, dans une proportion nettement moins forte, d'adopter des enfants (figure 6). Le second groupe est constitué par la Grèce et le Portugal, deux pays où, dans l'ensemble, deux tiers des répondants déclarent que les homosexuels ne devraient avoir aucun des droits énumérés plus haut. Une analyse plus fine de ces deux groupes permet d'apporter quelques nuances. En effet, 60 % des Danois et des Néerlandais pensent que les homosexuels devraient pouvoir se marier; bien plus, 70 % des Danois estiment qu'ils devraient bénéficier des mêmes avantages que les couples mariés, alors que la moyenne communautaire se situe aux alentours de 30 % et 40 % pour ces deux premières questions. Les Espagnols arrivent en troisième place avec des

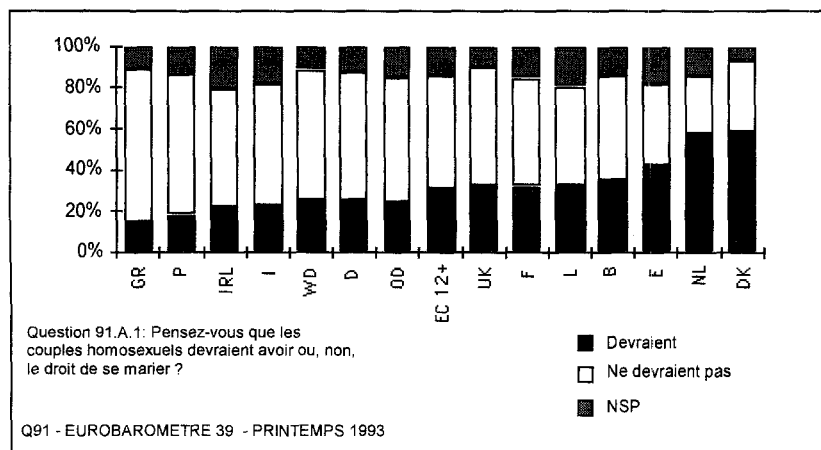


FIGURE 3 — Droit des homosexuels à se marier, CE 12+

taux de 42 % et de 50 %. À l'autre extrémité, plus de 65 % des Grecs et des Portugais interrogés répondent que les homosexuels « ne devraient pas » jouir de tels droits. Cependant, la question portant sur le droit des homosexuels d'adopter des enfants renverse quelque peu les perspectives. En effet, 47 % des Néerlandais et 33 % des Espagnols marquent leur adhésion, alors que, parmi les Danois, seulement 16,6 % envisagent cette éventualité. Plus des trois quarts des Grecs et des Portugais (respectivement 83,3 % et 77,5 %) pensent que les homosexuels ne devraient pas adopter d'enfants. La question sur le droit d'hériter donne néanmoins lieu à un consensus plus

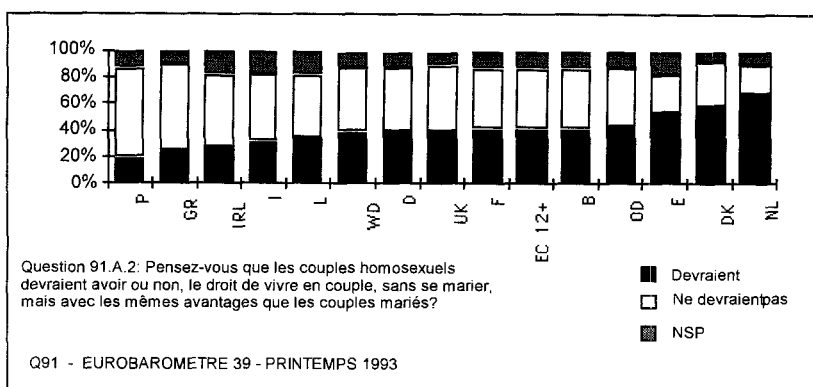


FIGURE 4 — Droit des homosexuels à avoir les mêmes avantages que les couples mariés, CE 12+

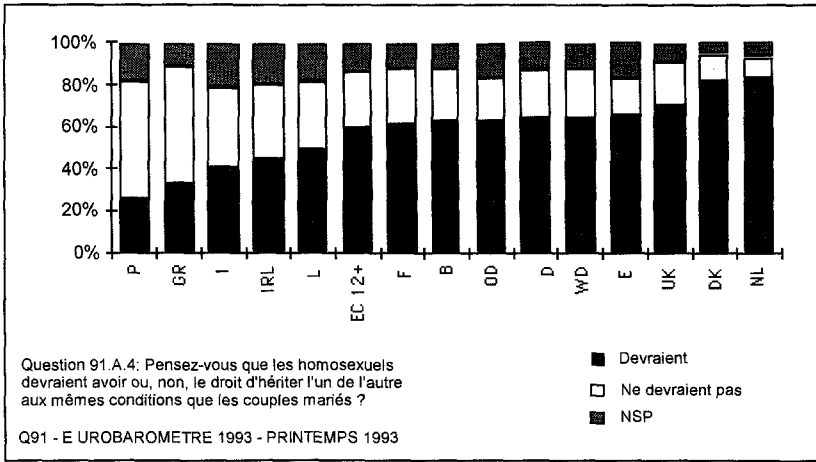


FIGURE 5 — Droit des homosexuels à hériter l'un de l'autre, CE 12+

large. Exception faite de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg et du Portugal, plus de 60 % des personnes interrogées déclarent en effet que les homosexuels devraient pouvoir hériter l'un de l'autre.

**Les femmes plus tolérantes**

Pour les quatre questions, l'analyse par âge et par sexe fait apparaître de profondes divergences. Les femmes sont davantage favorables aux droits des homosexuels que les hommes. Cette différence est particulièrement forte aux âges les plus

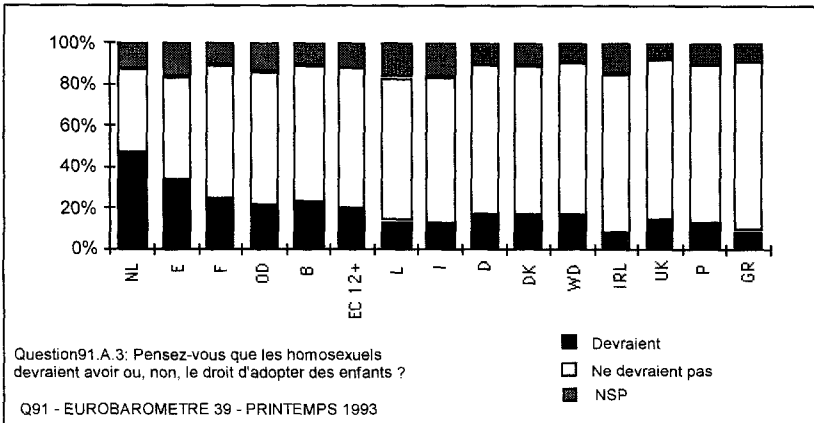


FIGURE 6 — Droit des homosexuels à adopter des enfants, CE 12+ (classé en fonction du choix « ne devraient pas »)

jeunes, où l'on relève en moyenne un écart de six points entre les deux sexes. Il faut encore remarquer que l'on est deux fois plus favorable aux droits des homosexuels quand on est âgé de 15 à 39 ans que dans les tranches d'âge supérieures, et ce aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

## **EN GUISE DE CONCLUSION**

Déjà en 1990, Villeneuve-Gokalp notait : « en moins de vingt ans, le mariage a perdu sa nécessité. Il n'est plus dans le parcours conjugal qu'une étape facultative qui peut être franchie à n'importe quel moment ». Dans l'Europe des Douze, un couple sur dix n'était pas marié en 1993; cette proportion s'élevait à près de quatre sur dix dans la catégorie des 15-24 ans, toutes nationalités confondues (Malpas et Lambert, 1993 : 18). La tendance à commencer son couple par une cohabitation est donc devenue plus fréquente. Comme le constate Kaufmann (1993b), « la progression des unions sans papiers s'est opérée par à-coups et s'est accélérée pour les générations nées après 1950. Quelle que soit la période considérée, certaines cohabitations se sont rapidement conclues par un mariage, d'autres l'ont exclu d'une manière durable. Report dans le temps et refus se sont traduits par une conséquence unique : une baisse notable du nombre des mariages » (Kaufmann, 1993b : 51).

À ce phénomène en développement constant, on peut proposer plusieurs explications. L'évolution actuelle des situations familiales avec ses mouvances et son indéniable patchwork met de plus en plus en évidence la place nouvelle du sentiment, l'importance des relations interpersonnelles dans la formation et la dissolution des liens, « le refus que les rapports affectifs soient définis par un cadre institué. La relation de personne à personne est désormais première, fondation à partir de laquelle peut éventuellement se construire l'institution » (Kaufmann, 1993b : 51). Il n'y a pas de mariage sans couple, mais il y a des couples sans mariage. La cohabitation constitue également un engagement souple, dans la mesure où l'on n'est pas lié par un droit contraignant, ce qui permet à tout individu de se retirer aisément du couple quand il le souhaite.

Aussi n'est-il pas du tout étrange de constater que pratiquement tous les Européens estiment que « sans respect mutuel et sans amour », il n'y a pas de réussite possible du



couple. Viennent ensuite l'entente sexuelle, l'indépendance vis-à-vis de la belle-famille et l'absence de problèmes financiers trop importants. Le fait d'avoir des enfants se révèle secondaire, tout comme celui de partager les mêmes idées et les mêmes intérêts. Finalement, les valeurs homogamiques s'avèrent peu ou pas importantes.

Les nouveaux fondements de la construction de la vie de couple restent cependant l'apanage des générations nées après 1950. Une vision plus traditionnelle de la vie de couple et de la famille émerge en fonction de l'âge lorsqu'on envisage la cohabitation ou encore les droits des couples homosexuels. Nous découvrons là une ligne de rupture assez nette entre deux générations : l'une, la plus âgée, est réfractaire à l'idée de couple sans mariage ou de configurations familiales différentes, et accorde plus d'importance aux éléments qui fondaient une famille traditionnelle, c'est-à-dire la reproduction économique et sociale; l'autre, la plus jeune, dévalorise cette dernière et souligne surtout l'importance des conditions qui permettent au mieux l'épanouissement de soi et la construction de l'identité personnelle (Singly, 1996).

Enfin, si l'effet de l'âge se fait sentir sur les attitudes des Européens interrogés, on constate également des comportements spécifiques selon qu'ils sont cohabitants ou mariés; dans le premier cas, ils se montrent plus respectueux des aspirations et des relations personnelles de chacun.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAWIN-LEGROS, B., éd. 1999. *Familles, modes d'emploi. Étude sociologique des ménages belges*. Bruxelles, De Boeck Université.
- COMMISSION EUROPÉENNE et OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES POLITIQUES FAMILIALES NATIONALES. 1998. *Synthèse des politiques familiales nationales en 1996*, Bruxelles.
- DUMON, W. 1993. *Rapport de consultant sur la situation de la famille en Europe occidentale*. Réunion préparatoire à l'Année internationale de la famille. Nations Unies, La Vallette (Malte), 26-30 avril.
- EUROSTAT. 1997. *Statistiques démographiques*. Luxembourg.
- HOFFMANN-NOWOTNY, H. J., et B. FUX. 1991. « Tendances démographiques actuelles en Europe », *Séminaire sur les tendances démographiques actuelles et modes de vie en Europe*. Strasbourg, Conseil de l'Europe : 33-102.

- KAUFMANN, J.-C. 1993a. *Célibat, ménages d'une personne, isolement, solitude. Un état des savoirs*. Bruxelles, Commission des Communautés européennes, V/7069/93.
- KAUFMANN, J.-C. 1993b. *Sociologie du couple*. Paris, PUF, « Que sais-je ? ».
- KIERNAN, K., et V. ESTAUGH. 1993. *Cohabitation, Extra-marital Child-bearing and Social Policy*. Family Policy Studies Center Report.
- LELIÈVRE, E., et N. MALPAS. 1994. « Les opinions sur la famille en Europe, d'après les enquêtes Eurobaromètre », *Revue française des affaires sociales. À propos des manifestations internationales : population/famille* : 119-144.
- MALPAS, N., et P.-Y. LAMBERT. 1993. *Les Européens et la famille. Résultats d'une enquête d'opinion*. Rapport préparé pour la Commission des Communautés européennes. Bruxelles, décembre.
- MELICH, A., éd. 1991. *Les Valeurs des Suisses*. Berne, Peter Lang.
- ROUSSEL, L., 1992. « La famille en Europe occidentale : divergences et convergences », *Population*, 1 : 133-152.
- SINGLY, F. de. 1996. *Le Soi, le couple et la famille*. Paris, Nathan.
- VILLENEUVE-GOKALP, C. 1990. « Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales », *Population*, 49, 2 : 265-297.